

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

SEANCE DU 24 juin 2003

L'An Deux Mille Trois, le 24 juin

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURES, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 16 juin 2003, en séance publique.

Président : Michel MALATERRE-FOURES **Secrétaire** : Madame Nicole CABASSOT

Membres présents :

Membres titulaires :

Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Laure SUDRE, Jean SICARD, Louis BARRET (Procuration à Madame Laurence PUJOL), Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Robert RAYNAL, William NION, Claude JULIEN (Procuration à Madame Elisabeth LARAUD), Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS (Procuration à Monsieur Thierry ASTOULS), Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Michel ALBINET, Geneviève PARMENTIER, Christian BONZI, Olivier BRAULT, Pierre COSTES (Procuration à Monsieur Jean CAYRE), Dominique BILLET (Procuration à Monsieur Frédéric ESQUEVIN), Max AMIEL (Procuration à Monsieur Gérard FABRE) Jean-Claude De LAPANOUSE (Procuration à Madame Nicole CABASSOT), Christian CHAMAYOU.

Membres suppléants :

Frédéric ESQUEVIN, Laurence PUJOL, Sarah LAURENS, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHÈDE, Henri JALBAUD-PUECH, Élisabeth LARAUD, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE, Jean-Philippe ROQUES, Jean CAYRE, Bérangère MAUZY, Joëlle FRANQUES, Gérard FABRE.

Membres excusés :

Membres titulaires : Pierre-Yves LAMBOLEZ, Louis BARRET (Procuration à Madame Laurence PUJOL), Claude JULIEN (Procuration à Madame Elisabeth LARAUD), Félix TORRÈS (Procuration à Monsieur Thierry ASTOULS), Max AMIEL (Procuration à Monsieur Gérard FABRE) Jean-Claude De LAPANOUSE (Procuration à Madame Nicole CABASSOT), Pierre COSTES (Procuration à Monsieur Jean CAYRE), Dominique BILLET (Procuration à Monsieur Frédéric ESQUEVIN) Viviane COMBES, Gérard POUJADE.

Membres suppléants : Josette BOUIN, Elisabeth BOISARD, Pierre GUIRAUD, Christian MALGOUYRES, Jean-Claude RAFFANEL, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Barbara BARBEY, Josette BES, Gisèle ANDRIEU, Michel FRANQUES, Isabelle DUFOUR-BAUMGARTNER, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Francis MARCHAND, Christiane SÉGURA, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Eliane CARLES, Claude RAMOND.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant les débats et le vote de la délibération 4/76, et revient avant le vote de la délibération 4/77.

Monsieur Marcel COULIOU quitte la salle avant les débats et le vote de la délibération 4/78 et revient avant le vote de la délibération 4/87.

Monsieur Michel ALBINET quitte la salle avant les débats et le vote de la délibération 4/84 et revient après le vote de la délibération 4/92.

Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS quitte la salle avant les débats et le vote de la délibération 4/87 et revient avant le vote de la délibération 4/88.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération 4/97 et revient avant le vote de la délibération 4/98.

Madame Christine DEVOISINS quitte la salle avant le vote de la délibération 4/105 et revient avant le vote de la délibération 4/106.

Ordre de vote des délibérations :

4/76 à 4/89, 4/110 à 4/116, 4/90, 4/92, 4/91, 4/93 à 4/109, 4/116.

Le projet de délibération : « Approbation de la convention de mise à disposition du pôle – Construction et aménagement – de la Ville d'Albi a été retiré de l'ordre du jour avec l'accord du Conseil pour un examen préalable de cette question en Bureau Communautaire.

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT – BUDGET GENERAL

Rapporteur : Monsieur Robert GAUTHIER

Vu l'adoption de CA 2002 par C2A,

Vu l'intégration des résultats constatés sur le budget général de C2A , ainsi que des budgets annexes, adopté par la délibération de constatation des résultats,

Considérant les arrêtés préfectoraux issus de la création de C2A, concernant CCAP , SEOUX, SIBVPA, SIHAL ,

Considérant l'avis de la Trésorerie Générale du TARN,

Le Conseil Communautaire

DECIDE :

Article 1 : d'affecter le montant de 244.624,14 constaté en besoin de financement, au compte 1068 du bilan de C2A

Article 2 : d'affecter en report à nouveau les résultats de fonctionnement suivants :

- CCA	+ 442.768 ,42
- CCAP	+ 412.210 ,51
- SEOUX	+ 1.276 ,93
- SIBVPA	+ 404 ,90
- SIHAL	+ 9.909 ,19

Article 3 : la reprise des résultats positifs d'investissement sur le budget C2A :

- CCA	+ 111.628 ,38
- SEOUX	+ 19.771 ,89
- SIBVPA	+ 3.810 ,83

Ces résultats figureront dans le budget supplémentaire à intervenir.

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS

